



1 rdv a la prefecture c koi????????

Par **nounou93200**, le 14/03/2011 à 19:05

Bonjour,

je suis d'origine française mariée depuis 1 an avec mon mari de situation irrégulière, mon mari est tunisien il est venu en France sans visa. La préfecture nous a donné 1 rdv LE 11 AVRIL. Nous avons envoyé 1 dossier à la préfecture par poste. Nous avons toutes les preuves communes qu'il faut. (France Telecom, Sécurité sociale, assurance de la maison, EDF etc...) Le rdv me fait peur est-ce bon signe? ou pas même si il n'y a pas de visa, ils nous ont dit rapporter tous les documents nous les avons toutes les preuves communes. C'est 1 rdv pour 1 recopier ou pas? Dites-moi à quoi consiste ce rdv s'il vous plaît. merci bcp

Par **amajuris**, le 14/03/2011 à 20:12

bjr,

vous dites être d'origine française, cela veut-il dire que vous n'avez pas la nationalité française

?

cdt

Par **nounou93200**, le 14/03/2011 à 20:24

d'origine tunisienne, je suis née en France j'ai la nationalité française. Répondez-moi svp merci

Par **VIR62**, le **14/03/2011** à **20:56**

pour moi c'est un bon signe parce que il y'a des gens qui galère pour avoir un RDV à la préfecture , s'ils vous ont demandé de ramener des documents ca veut dire que c'est un RDV de demande de titre de séjours ou bien d'un visa long séjour

Par **nounou93200**, le **14/03/2011** à **21:01**

c vrai vous m'avait rassurer, psk j'ai peur qui lui disent de rentrer et ramener le visa comme la plupart sachant que la Tunisie va mal en ce moment qu'il y a pas de président et qu'il reste bloquer la bas. je suis trop stresser par rapport a sa. jsp que ce rdv sera positif

Par **mimi493**, le **14/03/2011** à **21:36**

[citation]il est venu en France sans visa.[/citation] donc il doit retourner dans son pays pour avoir le visa long séjour.

Les preuves de vie commune ne servent que si le conjoint étranger est rentré régulièrement en France.

Par **nounou93200**, le **14/03/2011** à **21:41**

oui il est venu en France sans visa, je connais quelqu'un il a marié avec moi c'est comme mon mari il est venu sans visa et il lui ont donné pour 10 ans. c'est pour ça je comprend pas ils donnent à qui ils veulent

Par **mimi493**, le **15/03/2011** à **00:25**

Chaque situation est différente. ça dépend notamment des nationalités en jeu (la loi n'est pas la même pour toutes les nationalités via la loi supranationale notamment)

Par **chatona**, le **16/03/2011** à **08:56**

superd tu as eu une convocation très bon départ mais voilà par rapporte à la loi s'il n'est pas rentré avec un visa il retourne au pays pour aller chercher son visa long séjour en espérant que tu sois tombé sur une bonne préfecture mais normalement il doit retourner au pays pour chercher son visa du fait que vous êtes marié à la mairie que tu as ton livret de famille peut-être que ça sera plus simple et plus vite que le consulat lui donne un visa bref je suis quand même contente pour toi moi j'attends la réponse et c'est long j'ai eu ma convocation déposer

mon dossier avec tout les document k il m ont demender et j attends la reponse bonne chance.

Par **nounou93200**, le **16/03/2011** à **11:09**

oui ont a eu la convocation le rnde vous et pour le mois prochain, je vis dans le stresse jai peur quil lui demande de rentrez, la prefecture savent quil na pa de vissa et il nous ont doner comme meme 1 rdv. jsp de tt coeur que ton rdv et positiv, il ton doner 1 recipiser DE 3 MOIS directemen ap ton rdv ou pas? Et cela fai combien de temp que taten la reponse.

Par **chatona**, le **16/03/2011** à **11:21**

tu veux kon s echange nos coordoneé pour discuter plus librement et je t explikerais se qui mon donner merci

Par **nounou93200**, le **16/03/2011** à **13:33**

ravi davoit parler avec toi chatona sa mafai plaisir, jte donerai d nvl d que jai du nouveau promi

Par **33lilou**, le **16/03/2011** à **19:45**

La préfecture vous a t-elle envoyé un courrier? Si dans ce courrier, elle a précisé que le rdv est donné en vue de délivrer un récépissé, vous pouvez y aller sans crainte. par contre, si le courrier est flou, méfiance, approchez un centre d'aide aux étrangers qui pourra envoyer quelqu'un pour vous accompagner, au cas où!

Par **nounou93200**, le **16/03/2011** à **21:15**

nn il nous ont rien precisser dans le courrier, juste comme koi ont é convoquer ou il y a la date et lheure. peu tu me donner les cordoner des aides etranger. merci bcp

Par **kdjfbhvf**, le **02/05/2011** à **11:42**

salu les poulett commen sa va a == chérie

Par **nounou93200**, le **13/05/2011** à **22:52**

nimporte koi c pas 1 site de rencontre ici